

LE PASTEUR LOUIS BONIFAS - LAROQUE (1744 – 1811)



BIOGRAPHIE CASTRAISE,
OU
TABLEAU HISTORIQUE,

ANALYTIQUE ET CRITIQUE,
DES PERSONNAGES QUI SE SONT RENDUS CÉLÈBRES
À CASTRES OU DANS SES ENVIRONS, PAR LEURS
ÉCRITS, LEURS TALENS, LEURS EXPLOITS,
DES FONDATIONS UTILES, LEURS VERTUS
OU LEURS CRIMES,

SUIVIE DE

CHRONIQUES

ET

Antiquités Castraises,

Par Magloire Hayral,

JUGE DE PAIX DU CANTON DE CASTRES, MEMBRE
DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

✻
TOME II.
✻

CASTRES,

IMPRIMERIE DE VIDAL AÎNÉ, PLACE ROYALE.

M. DCCC. XXXIV.

**NOTICE ETABLIE PAR MAGLOIRE NAYRAL¹, 1834,
DANS *BIOGRAPHIE CASTRAISE*,
CASTRES : VIDAL AINÉ, p. 364-373.**

LAROQUE (LOUIS-BONIFAS)²

On ne saurait en disconvenir, le culte calviniste est celui qui a produit, parmi nous, le plus d'hommes remarquables par leurs talents et leurs ouvrages. A quoi cela tient-il ? On pourrait faire, à ce sujet, une dissertation intéressante, dans laquelle Louis-Bonifas Laroque occuperait une place distinguée. Fils de Jean-Louis-Bonifas Laroque et d'Anne Dejean, il naquit à Castres le 14 septembre 1744. Ses parents l'envoyèrent à Lausanne en Suisse, pour y perfectionner les études qu'il avait commencées sous leurs yeux ; il fit des progrès rapides, fut nommé Ministre le 18 février 1768, revint aussitôt au sein de sa famille, et ne tarda pas à se voir placé, en qualité de Pasteur, à la tête de l'église réformée de notre ville. Le 29 novembre 1777, il épousa Mademoiselle Marguerite Bonafous, native des environs de Pierre-Ségade, laquelle mit souvent à l'épreuve sa philosophie stoïque, sans qu'il cessât jamais de lui prodiguer toutes sortes d'égards et de prévenances.

M. Laroque avait un talent particulier pour la chaire ; ses sermons étaient toujours très suivis et, sous ce rapport, il ne mérite que des éloges. Lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes avec chaleur ; les hommes puissants de cette époque lui accordèrent leur confiance, et il fit partie du tribunal criminel, qui fut alors établi à Castres. Appelé à y siéger, lorsque le P. Imbert y comparut pour être ensuite conduit au supplice, il contribua à sa condamnation, tandis qu'il lui aurait été facile de se récuser³ (...). Je ne cherche ni à l'accuser ni à l'absoudre : je rapporte simplement les faits, laissant à mes lecteurs le soin de les juger.

Cet homme, dont le savoir était généralement apprécié, se délassait de ses travaux, en donnant des leçons à quelques élèves qu'il avait reçus chez lui. On cite parmi eux M. Alba-Lasource, qui s'est rendu célèbre à la Convention, et M. Durand, aujourd'hui Pasteur, dont l'esprit éclairé, réuni aux plus rares qualités, le font estimer même des personnes qui ne partagent pas sa croyance : M. Laroque mourut à Castres, le 5 octobre 1811.

¹ Magloire Nayral (1789 – 1857), élève de l'École de Sorèze, travaille dans la maison de commerce familiale de 1810 à 1830, date à laquelle il devient juge de paix. Son œuvre maîtresse est sa *Biographie castraise*, ouvrage en quatre tomes parus de 1833 à 1836. Il est un des membres fondateurs de la Société littéraire et scientifique de Castres. – D'après Greslé-Bouignol, M., éd., *Les Tarnais*, dictionnaire biographique, Albi : F.S.I.T., 1996.

² Titre original du chapitre de Magloire Nayral.

³ Camille Rabaud a prouvé d'une façon irréfutable que Bonifas Laroque ne figurait pas parmi les juges du Père Imbert dans *Un ministre chrétien sous la terreur ou Bonifas-Laroque*, pasteur à Castres et membre du tribunal révolutionnaire 14 septembre 1777 - 5 octobre 1811, Paris : Fischbacher, 1889.

On trouva dans ses papiers un manuscrit très-étendu, intitulé : *l'Elève de l'Évangile*, que M. Bonifas, neveu de l'auteur, fit imprimer à Toulouse, chez Antoine Navarre, dans l'année 1812 ; il forme deux gros volumes in-8°, dont nous allons donner le plan et l'analyse.

M. Laroque écrivit son ouvrage moins en Ministre qu'en philosophe ; et, quoique en matière de religion, l'opinion des calvinistes soit entièrement libre, plusieurs d'entre eux le considèrent comme très dangereux. Il ne faut pas s'en étonner ; car un jeune homme qu'on élèverait d'après ces seuls principes, s'il n'était pas catholique, à coup sûr ne serait point protestant ; il se créerait une religion sans aucune ressemblance avec celles qui se partagent aujourd'hui la terre, et tous les cultes seraient pour lui comme s'ils n'existaient pas.

L'auteur en était si fort convaincu qu'il crut devoir préparer ses lecteurs aux hardiesses qu'il allait se permettre. *Des écueils sans nombre m'entourent*, leur dit-il ; *je déplairai à l'incrédule, peut-être même au croyant. N'importe, je veux combattre les erreurs sur quelques points que je découvre ; et qu'est-ce qui pourrait m'intimider, lorsque c'est la vérité que je propose de défendre ?*

Pour combattre ces prétendues *erreurs*, pour défendre ce qu'il appelle *la vérité*, parlera-t-il en théologien, ou bien nous donnera-t-il de simples et bénignes homélies ? Non, il va s'écarter du *vain fatras de l'école* et détruire tous les systèmes religieux qui existent ; car, s'il faut l'en croire, personne, jusqu'à lui, n'a bien compris la doctrine de l'Évangile. Citons ce passage curieux :

Elle avertit les amis de la vérité que toute la chrétienté s'est trompée dans ce qu'elle a dit, et qu'elle répète encore sur la Trinité des personnes en Dieu, sur le péché originel, sur l'imputation du mérite de J.-C., sur la justification par la foi seule, et qu'il importe de revenir sur ces grands principes, pour les saisir de manière à satisfaire la raison, sans contrarier l'Évangile (tome II, page 214).

C'est dans ces dispositions que M. Laroque se mit au travail ; il le divisa d'abord en trois livres, subdivisés à leur tour en plusieurs chapitres et paragraphes. Dans le premier, il parle de la religion en général ; il fait connaître ses bases, sa nature, ce qui la renferme et ce qu'elle a été dans les divers âges du monde. Le deuxième est spécialement consacré à la religion évangélique ; il y développe les vérités qu'elle enseigne, la morale qu'elle prescrit, le culte qu'elle exige, ce qu'elle nous promet, ce à quoi elle nous engage, les sceaux de cette alliance auguste, ainsi que l'économie qui suivra les temps. Dans le troisième chapitre, il s'efforce de la défendre, de nous montrer l'accord de ses principes avec les lumières de la raison, sa supériorité sur tous les systèmes qu'on lui oppose, son influence sur le bonheur public et particulier et, par conséquent, le droit qu'elle a au respect et à l'amour des hommes.

Tel est le plan de l'ouvrage. Voici en peu de mots la substance et la liaison des principes qui y sont développés :

J'existe avec un corps et une âme, mais je ne puis être heureux que lorsque mes sens se trouvent soumis à l'empire de ma raison. Je ne suis ni l'anneau d'une chaîne

infinie, ni le fruit d'un hasard aveugle, mais l'ouvrage immédiat d'une cause éternelle et nécessaire. Cette cause, que j'appelle Dieu, n'abandonne pas au caprice des événements les êtres divers qu'il a créés ; il les dirige et les conserve, comme un père conserve et dirige ses enfants. Placé sur ce globe, je n'ai pas le droit de me laisser entraîner au gré de mes désirs ; il existe pour moi, et pour tous les êtres moraux, des notions de justice d'après lesquelles je dois me conduire, pour être dans l'ordre et atteindre ma destination : or, suivre ces notions, ou se conduire selon les relations que l'on soutient, c'est la religion, ou la loi imposée à tous les hommes. La religion a une telle influence que ni l'instinct moral, ni l'éducation, ni les lois humaines, ni quelque code que ce soit, ne sauraient remplir le vide que ferait son absence : principe d'autant plus vrai qu'on le retrouve chez tous les peuples, avoué même, dans bien des cas, par les ennemis de l'Évangile. Quoique la religion repose sur le besoin que nous en avons, elle n'est pas l'ouvrage de l'homme. L'homme n'ayant que des idées acquises, doit nécessairement avoir reçu de Dieu les idées religieuses qu'il adopte, du moins celles qui peuvent concourir à sa perfection. La Bible en est l'auguste dépôt ; ouvrage aussi vénérable par son contenu que par son antiquité, et auprès duquel s'éclipsent et disparaissent tous ceux à qui une sottise crédulité a quelquefois donné la même origine. C'est donc la Bible qui doit être la base de notre religion, et cette religion, dépouillée de toutes les superstitions dont les hommes l'ont enveloppée, est la seule raisonnable, la seule qui soit digne de l'Être suprême, et qui puisse faire trouver le bonheur dans ce monde.

Toutes ces pensées métaphysiques et philosophiques, qui forment autant de paragraphes plus ou moins étendus, sont ornés d'un style presque toujours élégant et pur ; il s'écarte quelquefois un peu trop de cette simplicité noble et touchante, qui convenait si bien à un pareil sujet. Mais les déclamations qu'on peut reprocher à M. Laroque, ne nuisent en rien ni à la clarté des pensées ni à la force des raisonnements. Je lui rends volontiers cette justice, comme littérateur et abstraction faite de mes principes religieux ; mais je ne peux approuver tout ce qui se trouve dans son livre, et particulièrement les chapitres où il parle de l'*Eucharistie*, de la *Sainte-Trinité*, et ceux où il n'a pas craint d'avancer *qu'on ne doit pas juger la religion d'après les préjugés de la naissance, ni sur l'autorité des Pères de l'Église, quand même ce que disent ces Pères et ces traditions aurait été approuvé par l'Église*. Je m'abstiens de faire aucune citation de cette nature, l'oreille de plusieurs de mes lecteurs en serait blessée.

D'après M. Laroque il serait permis à tout homme sensé, et il lui en fait devoir, d'étudier sa religion et de la *raisonner*, pour ne se décider que par ses propres lumières ; d'où il suit qu'il pourrait y avoir autant de religions qu'il y a d'individus, ce qui détruirait cette unité salubre, sans laquelle les disputes théologiques seraient interminables : cependant je ne puis disconvenir que l'auteur ne prêche, dans plusieurs endroits, une morale très douce, et qu'il parle avec beaucoup de sagesse et de discernement des points fondamentaux qui servent de base à toutes les religions. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la vérité des saintes Écritures, sont discutées par lui avec une éloquence peu commune. Il termine ainsi un passage remarquable :

Mais s'il y a un Dieu, pourquoi ne le vois-je pas ? Pourquoi ne se montre-t-il pas à nous comme un père à ses enfants ? Ingrats ! Demanderions-nous l'impossible ? Ah, ne cherchez pas les difficultés illusoires pour autoriser notre incrédulité. Dieu échappe à notre vue, parce que nos sens sont grossiers ; mais l'âme ne le voit-elle pas dans le tableau de ses ouvrages ? Ses ouvrages ne sont-ils pas le miroir où il se peint à nos regards ? N'est-ce pas là que nous le voyons, et sous les traits les plus propres à nous frapper de sa grandeur ?

Qui n'a point remarqué en lisant la Bible qu'il s'y trouve quelquefois des détails qui blessent la pudeur ? Écoutons M. Laroque, il va nous expliquer pourquoi nous sommes choqués :

Ah, c'est moins la faute des auteurs sacrés que celle de notre siècle. Nous sommes corrompus, et voilà pourquoi tout nous paraît immodeste. Si nous avions la simplicité des premiers âges, nous ne parlerions pas de décence, parce que la décence n'est invoquée que lorsqu'on manque de vertu.

J. J. Rousseau a rendu à peu près la même pensée dans son *Emile*. *Il est impossible, dit-il, d'imaginer un langage plus modeste que celui de la Bible, précisément parce que tout est dit avec naïveté. Pour rendre immodestes les mêmes choses, il suffit de les rendre en français.*

Au reste Rousseau est souvent cité par M. Laroque, ce qui prouve que cette lecture lui était très familière ; en effet, il paraît fortement imbu de ses principes, puisque plusieurs phrases offrent, dans son ouvrage, beaucoup de ressemblance avec les hardiesses philosophiques du citoyen de Genève.

L'*Elève de l'Évangile* est peu lu de nos jours. Si l'auteur l'avait lui-même livré à l'impression, après un examen plus réfléchi, il se serait déterminé à faire disparaître les parties les plus défectueuses, et la lecture en serait devenue d'autant plus agréable, qu'elle aurait été moins dangereuse.